

Les Éleveurs de porcs du Québec
États financiers consolidés
au 28 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5 - 6
Évolution des soldes de fonds consolidée	7
Flux de trésorerie consolidés	8
Situation financière consolidée	9
Notes complémentaires	10 - 25
Annexes consolidées	26 - 28

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2100
4805, boulevard Lapinière
Brossard (Québec)
J4Z 0G2

T 450 445-6226

Aux administrateurs de
Les Éleveurs de porcs du Québec

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 28 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes consolidées.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 28 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés de l'organisme ont fait l'objet d'un audit d'états financiers distinct et n'ont pas été inclus dans les états financiers consolidés ci-joints. Cela résulte d'une décision prise par la direction il y a plusieurs années. À cet égard, ces états financiers consolidés ne sont pas conformes aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 28 décembre 2024 et 30 décembre 2023 sont présentées aux notes 2 et 20. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 décembre 2023, en raison des incidences de cette dérogation aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous

sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.*¹

Brossard
Le 30 avril 2025

Les Éleveurs de porcs du Québec

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

	2024		2023	
	Fonds conjoint \$	Fonds de mise en marché \$	Fonds de compensation \$	Total \$
Produits				
Contributions	11 301 704	2 355 516		13 657 220
Contributions du <i>poo</i> / (note 3)		387 287		387 287
Contributions – abattoirs	193 368	198 900		392 268
Contribution spéciale				11 071 175
Contribution – compensation			15 077 403	6 490 415
Service de gestion des risques du marché	89 790	382 962		105 277
Magazine <i>Porc Québec</i>	908 811		89 790	95 348
Subventions du gouvernement provincial	394 469	824 310	29 150	934 079
Intérêts et autres revenus de placements (note 4)	153 395	35 000		1 281 706
Autres				137 073
	13 041 537	4 183 975	15 106 553	34 434 990
Charges				
Instances décisionnelles	760 832	59 010		819 842
Administration des syndicats	451 851			451 851
Contributions et frais d'affiliation	1 528 211			1 528 211
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 027 588			1 027 588
Direction générale	681 037			684 147
Finances	677 364			626 874
Communications	322 732			318 677
Vie associative	253 111			221 738
Affaires économiques et agroenvironnement	1 553 752			1 350 305
Affaires publiques	139 153			253 801
Assurance de la qualité	1 053 299			990 202
Recherche	641 290			486 926
Marketing	3 502 031			3 346 646
Mise en marché		2 355 650		2 558 268
Technologies de l'information		1 342 722		1 247 050
Service de gestion des risques du marché		144 970		241 744
Frais de compensation			16 545 784	3 577 652
Magazine <i>Porc Québec</i>	161 709		161 709	146 649
	12 753 960	3 902 352	16 545 784	19 835 689
Excédent (insuffisances) des produits par rapport aux charges découlant des activités	287 577	281 623	(1 439 231)	14 599 301

Les Éleveurs de porcs du Québec Résultats consolidés (suite)

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

	2024		2023	
	Fonds Plan conjoint	Fonds de mise en marché	Fonds de compensation	Total
	\$	\$	\$	\$
Autres éléments				
Gains non réalisés sur les placements (note 8 (a))	(721 734)	(617 867)		(847 969)
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés		46 143		146 319
Frais non récurrents recouverts				(214 621)
Frais non récurrents liés au surplus de porcs				583 244
	(721 734)	(571 724)	-	(333 027)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 009 311	853 347	(1 439 231)	14 932 328

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Évolution des soldes de fonds consolidée

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

	Fonds Plan conjoint \$	Fonds de mise en marché \$	Fonds de compensation \$	2024 Total \$	2023 Total \$
Soldes de fonds au début	12 314 091	1 982 258	2 912 763	17 209 112	2 276 784
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	1 009 311	853 347	(1 439 231)	423 427	14 932 328
Virement interfonds (note 6)	(575 979)		575 979		
Soldes de fonds à la fin	<u>12 747 423</u>	<u>2 835 605</u>	<u>2 049 511</u>	<u>17 632 539</u>	<u>17 209 112</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	423 427	14 932 328
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	98 524	102 730
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés	46 141	146 314
Intérêts réinvestis	(160 831)	(382 497)
Avantages sociaux futurs	44 196	30 157
Variations de la juste valeur de placements	(1 339 601)	(847 969)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>3 520 586</u>	<u>(7 249 824)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>2 632 442</u>	<u>6 731 239</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts sur contrats à terme standardisés	(2 823 789)	1 334 883
Variation nette des avances au Fonds d'administration des paiements anticipés	2 924	(19 649)
Placements	(3 515 323)	(820 052)
Cession de placements	3 359 713	766 798
Immobilisations corporelles	(27 541)	(21 777)
Actif incorporel	(920 601)	(707 472)
Variation nette des autres éléments d'actif	<u>(153 000)</u>	<u>(9 867)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(4 077 617)</u>	<u>522 864</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel		402 305
Variation nette des facilités de crédit	3 120 000	(20 090 000)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>3 120 000</u>	<u>(19 687 695)</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	1 674 825	(12 433 592)
Encaisse au début	<u>13 684 704</u>	<u>26 118 296</u>
Encaisse à la fin	<u>15 359 529</u>	<u>13 684 704</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Situation financière consolidée

au 28 décembre 2024

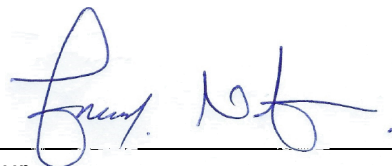
	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	15 359 529	13 684 704
Dépôts sur contrats à terme standardisés (note 21)	3 122 529	298 740
Comptes clients et autres créances (note 7)	15 970 954	10 082 166
Frais payés d'avance	83 257	84 067
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	1 270 551	
	<u>35 806 820</u>	<u>24 149 677</u>
Long terme		
Placements (note 8)	18 364 162	16 039 000
Immobilisations corporelles (note 9)	124 843	195 826
Actif incorporel (note 10)	2 015 354	1 094 753
Autres éléments d'actif (note 11)	521 098	368 098
Avances au Fonds d'administration des paiements anticipés, sans intérêt	37 528	40 452
	<u>56 869 805</u>	<u>41 887 806</u>
PASSIF		
Court terme		
Facilités de crédit (note 12)	3 120 000	
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 13)	30 098 523	19 832 166
Apports reportés (note 14)	1 490 166	1 678 839
Juste valeur des instruments financiers dérivés (note 21)	1 317 326	634
	<u>36 026 015</u>	<u>21 511 639</u>
Long terme		
Avantages sociaux futurs (note 15)	274 858	230 662
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel (note 16)	2 936 393	2 936 393
	<u>39 237 266</u>	<u>24 678 694</u>
SOLDES DE FONDS (annexe)		
Investis en immobilisations	(796 196)	(771 807)
Affectés	5 630 048	5 636 399
Non affecté	12 798 687	12 344 520
	<u>17 632 539</u>	<u>17 209 112</u>
	<u>56 869 805</u>	<u>41 887 806</u>

Les notes complémentaires et les annexes consolidées font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

1 - STATUTS, OBJECTIFS DE L'ORGANISME ET DATE DE FIN D'EXERCICE

Les Éleveurs de porcs du Québec (ci-après « l'organisme ») sont constitués en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels (Québec)* et regroupent les éleveurs de porcs de la province. L'organisme a pour objet l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres et offre un service de mise en marché. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La fin d'exercice de l'organisme correspond au dernier samedi de décembre.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, à l'exception du fait que les comptes du Fonds d'administration des paiements anticipés, qui ont fait l'objet d'un audit distinct, n'ont pas été inclus dans les présents états financiers consolidés.

Comptabilité par fonds

Les états financiers consolidés de l'organisme comptent quatre fonds, dont trois sont présentés et regroupés selon le secteur d'activité et le mandat qui leur est confié.

Le Fonds Plan conjoint présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Plan conjoint. Toutes ses activités sont financées entièrement par les éleveurs membres. Ce fonds a été constitué pour défendre les intérêts économiques, sociaux et moraux des éleveurs de porcs, pour financer la recherche en production porcine, pour réaliser la promotion générique de la viande de porc québécoise et pour réaliser une étude en continu sur le coût de production des entreprises porcines.

Le Fonds de mise en marché présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration de la Convention de mise en marché des porcs et à la réalisation des projets stratégiques de développement commercial de la qualité du produit et de la position concurrentielle de l'industrie.

Le Fonds de compensation présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'administration du Fonds de compensation qui vise à financer le mécanisme de retrait temporaire et la vente de porcelets hors Québec, afin d'équilibrer la production aux nouvelles capacités d'abattage.

Le Fonds d'administration des paiements anticipés a été constitué pour effectuer la gestion du programme fédéral de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* dont l'organisme est agent d'exécution. Les états financiers audités de ce fonds sont présentés distinctement et ne sont donc pas inclus dans les présents états financiers consolidés. Le sommaire des états financiers de ce fonds est présenté à la note 20.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés qui incluent les comptes de l'organisme et ceux de sa filiale, Porcima inc., détenue en propriété exclusive. Les comptes de Porcima inc. sont présentés à l'intérieur du Fonds Plan conjoint.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés, les notes y afférentes et les annexes consolidées. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Les produits de contributions sont constatés conformément aux règlements selon le nombre de kilogrammes de viande de porc ou selon le nombre de porcs mis en marché, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint, selon la méthode du report, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports affectés pour lesquels l'organisme ne présente pas de fonds affecté correspondant sont constatés dans le Fonds Plan conjoint selon la méthode du report. Tous les autres apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté approprié. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds Plan conjoint lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés aux résultats consolidés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent. Les produits provenant des participations dans les fonds d'obligations et à revenus fixes canadiens sont constatés au moment de leur distribution.

Ventilation des charges

L'organisme présente des charges regroupées par fonction : instances décisionnelles, administration des syndicats, direction générale, finances, communications, vie associative, affaires économiques et agroenvironnement, affaires publiques, assurance de la qualité, recherche, marketing, mise en marché, technologies de l'information, service de gestion des risques du marché et magazine *Porc Québec*.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les charges engagées par l'organisme et attribuables à 100 % à l'une des fonctions sont présentées directement dans la fonction afférente, à l'exception des contributions et frais d'affiliation ainsi que des contributions à l'Union des producteurs agricoles qui sont présentées distinctement. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des fonctions, sont ventilées selon une clé de répartition que l'organisme a jugée adaptée à chaque type de charges et qu'il utilise avec constance année après année. La clé de répartition pour tous les services est la suivante :

- Loyer, frais d'informatique, téléphone, charges administratives : au prorata des salaires du service sur les salaires totaux.

Crédits d'impôt à la recherche scientifique

Les crédits d'impôt à la recherche scientifique relatifs aux dépenses courantes sont comptabilisés en réduction des charges à l'état des résultats consolidés. Les crédits sont constatés au cours de l'exercice où les charges afférentes sont engagées, à la condition que l'organisme soit raisonnablement certain que les crédits se matérialiseront. Les crédits d'impôt à la recherche scientifique doivent être examinés et approuvés par les administrations fiscales, de sorte qu'il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Impôts sur les bénéfices

La filiale de l'organisme, Porcima inc., utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats consolidés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), alors que ceux provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des fonds d'actions canadiennes, des fonds d'actions étrangères, des fonds à revenus fixes canadiens, des fonds à revenus fixes mondiaux et des fonds structurés qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, en dépôts à terme et sous forme de billets remboursables que l'organisme a choisi d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin. Les variations de la juste valeur relatives à ces placements sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés au poste Pertes non réalisées sur les placements.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Instruments financiers dérivés

L'organisme utilise des instruments financiers dérivés dans la gestion des risques de marché et de son risque de change, mais n'utilise pas la comptabilité de couverture. Conséquemment, les instruments financiers dérivés sont constatés à l'état de la situation financière consolidée à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans les résultats consolidés de l'exercice au poste Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés.

La juste valeur des contrats à livraison différée et des contrats à terme standardisés est déterminée en comparant les prix des contrats aux prix de fermeture du marché selon la quantité de kilogrammes transigée.

La juste valeur des contrats de change à terme a été déterminée par la banque de l'organisme.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles et actif incorporel

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel acquis sont comptabilisés au coût.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et l'actif incorporel sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et périodes</u>
Matériel d'exposition	Dégressif	30 %
Équipement de surveillance	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier et équipement de bureau	Dégressif	20 %
Logiciel	Linéaire	7 ans

L'actif incorporel en développement sera amorti lorsqu'il sera prêt à être utilisé.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avantages sociaux futurs

L'organisme participe au régime interentreprises du Régime complémentaire de retraite des employés de l'Union des producteurs agricoles et ses partenaires, qui intègre un volet à cotisations définies et, depuis janvier 2010, un volet à prestations définies. Les prestations du régime sont capitalisées dans une caisse de retraite au bénéfice de tous les participants du régime. Étant donné que les informations requises pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies ne sont pas disponibles, l'organisme applique la comptabilité des régimes à cotisations définies.

L'organisme comptabilise une provision pour prestations futures aux employés en vertu d'un régime de congés de maladie et des crédits de préretraite à mesure que les salariés rendent les services qui ouvrent le droit aux congés de maladie et aux crédits de préretraite. L'évaluation de la provision est fondée sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaires, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

3 - CONTRIBUTIONS DU POOL

Le *pool* a été constitué afin de réaliser la mise en marché collective des porcs.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Produits de la vente de porcs	1 721 192 608	1 651 599 263
Produits de la vente de porcs hors Québec	<u>(2 792 382)</u>	<u>1 501 623</u>
	<u>1 718 400 226</u>	<u>1 653 100 886</u>
Paiements aux éleveurs	1 710 992 700	1 650 802 843
Coûts directs, déduction faite d'un montant facturé de 18 162 413 \$ (40 713 499 \$ en 2023)	<u>7 020 240</u>	<u>1 886 125</u>
	<u>1 718 012 940</u>	<u>1 652 688 968</u>
	<u>387 286</u>	<u>411 918</u>
Contributions pour les frais de surveillance du classement	<u>387 287</u>	<u>411 919</u>

4 - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS DE PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur		
Variations de la juste valeur de placements	(117 071)	(20 846)
Intérêts	1 030 503	837 348
Distributions	<u>334 497</u>	<u>465 204</u>
	<u>1 247 929</u>	<u>1 281 706</u>

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	111 459	84 643
Amortissement des immobilisations corporelles	98 524	102 730

6 - VIREMENT INTERFONDS

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 575 979 \$ du fonds Plan conjoint au Fonds de compensation. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

7 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	15 377 967	9 195 187
Subventions du gouvernement provincial à recevoir	40 766	113 779
Taxes à la consommation à recevoir	440 762	688 557
Crédits d'impôt à la recherche scientifique	111 459	84 643
	<u>15 970 954</u>	<u>10 082 166</u>

(a) Au 28 décembre 2024, un des clients représente 68 % du total des comptes clients (79 % au 30 décembre 2023).

8 - PLACEMENTS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Placements évalués à la juste valeur (a)		
Obligations		
Fédérales, portant intérêt à des taux variant de 1,1 % à 3,5 % (1,1 % à 2,75 % au 30 décembre 2023), échéant de mars 2031 à décembre 2048	335 925	195 265
Provinciales, portant intérêt à des taux variant de 1,5 % à 3,65 % (1,5 % à 3,5 % au 30 décembre 2023), échéant de juin 2027 à juin 2050	1 039 756	1 050 878
Municipales, portant intérêt à un taux de 3,25 % (3,25 % au 30 décembre 2023), échéant en juin 2046	40 223	41 505
Corporatives, portant intérêt à des taux variant de 1,85 % à 3,91 % (1,85 % à 3,91 % au 30 décembre 2023), échéant de novembre 2026 à février 2046	711 762	955 974
Fonds à revenus fixes canadiens	3 716 951	3 120 654
Fonds à revenus fixes mondiaux	4 510 897	3 541 801
Fonds d'actions canadiennes	1 117 980	1 808 143
Fonds d'actions étrangères	1 864 378	1 479 605
Fonds structurés	885 674	768 957
Fonds de placements alternatifs	864 585	710 927
Fonds équilibrés tactiques	488 771	861 682
Dépôts à terme, portant intérêt à des taux variant de 1,95 % à 4,05 % (1,85 % à 4,05 % au 30 décembre 2023), échéant de février 2025 à mars 2029	2 118 139	1 503 608
	<u>17 695 041</u>	<u>16 038 999</u>
Placements évalués au coût		
Centre d'insémination porcine du Québec s.e.c., 0,25 %	1	1
Prêt à l'Union des producteurs agricoles (UPA), sans intérêt ni modalités d'encaissement (b)	669 120	
	<u>669 121</u>	<u>1</u>
	<u>18 364 162</u>	<u>16 039 000</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

8 - PLACEMENTS (suite)

- (a) Les surplus incluent un effet cumulatif des gains non réalisés sur les placements totalisant 758 083 \$ (pertes non réalisées de 581 519 \$ en 2023). Les gains non réalisés sur les placements résultent de la position de la juste valeur marchande des placements au 28 décembre 2024.
- (b) Ce placement est assujéti à une lettre d'engagement entre l'UPA et les groupes affiliés relativement à la Maison de l'UPA. L'organisme s'est engagé à investir une somme de 3 345 600 \$ sur cinq ans. Au 28 décembre 2024, le montant investi est de 669 120 \$ et le solde de l'engagement est de 2 676 480 \$.

Cette lettre stipule que les affiliés participant au financement du réaménagement de l'immeuble auront droit à une portion du produit de disposition au moment d'une vente éventuelle de l'immeuble en fonction de leur participation.

Selon le rapport d'une firme d'évaluation agréée, en date du 1^{er} novembre 2023, la valeur marchande de l'immeuble a été établie à 40 millions de dollars. Cette évaluation sera revue sur une base triennale.

Au 28 décembre 2024, le pourcentage de participation est établi à 12,3 %, représentant une valeur de 4 920 000 \$.

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024	2023
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
\$	\$	\$
Matériel d'exposition	105 558	103 292
Équipement de surveillance	24 715	24 572
Équipement informatique	1 137 240	1 041 223
Mobilier et équipement de bureau	210 047	183 630
	<u>1 477 560</u>	<u>1 352 717</u>
		<u>124 843</u>
		<u>195 826</u>

10 - ACTIF INCORPOREL

	2024	2023
	\$	\$
Logiciel en développement	<u>2 015 354</u>	<u>1 094 753</u>

11 - AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2024	2023
	\$	\$
Dépôt – Union des producteurs agricoles	320 598	320 598
Autres	<u>200 500</u>	<u>47 500</u>
	<u>521 098</u>	<u>368 098</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

12 - FACILITÉS DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 5 000 000 \$. Cet emprunt porte intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023) et est renégociable le 30 novembre 2026. La facilité de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 23 525 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures. Au 28 décembre 2024 et au 30 décembre 2023, l'emprunt bancaire n'est pas utilisé.

L'organisme dispose également d'une facilité de crédit d'un montant de 2 000 000 \$ pour conclure des contrats pour la vente ou l'achat de devises. Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2025. L'emprunt bancaire est inutilisé au 28 décembre 2024 et au 30 décembre 2023.

De plus, l'organisme dispose d'une facilité de crédit, liée au Service de gestion du risque de marché (SGRM), d'un montant de 40 000 000 \$ afin de financer les dépôts initiaux et les appels de marge requis dans le cadre de la souscription par l'organisme à des contrats à terme à la Bourse de Chicago (note 21). Pour tout solde inférieur à 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ au 31 décembre 2023), les avances découlant de cette facilité de crédit portent intérêt au taux préférentiel (5,45 %; 7,2 % au 31 décembre 2023). Pour un solde supérieur à 2 000 000 \$ (2 000 000 \$ au 30 décembre 2023), les avances portent intérêt au taux des opérations de pension à un jour (CORRA) à terme ajusté plus 1,6 % (4,91 %; 6,66 % au 30 décembre 2023). Cette facilité est renégociable le 30 novembre 2026. Au 28 décembre 2024, le solde utilisé de la facilité de crédit est de 3 120 000 \$ (la facilité de crédit n'était pas utilisée au 30 décembre 2023).

Au 28 décembre 2024, ces deux dernières facilités de crédit sont garanties par une hypothèque mobilière de 42 450 000 \$ portant sur l'universalité des créances présentes et futures liées aux contrats à livraison différée souscrits dans le cadre du SGRM (note 21) et par une sûreté sur les valeurs mobilières de 7 600 000 \$, les actifs financiers et les autres biens présents et futurs détenus par l'organisme inscrits dans un compte réservé auprès de l'institution financière.

En vertu de l'entente de crédit, l'organisme a des clauses restrictives à respecter.

13 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs		
Union des producteurs agricoles	106 355	136 150
Autres	28 931 592	18 742 112
Salaires et vacances à payer	1 060 576	953 904
	<u>30 098 523</u>	<u>19 832 166</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 247 997 \$ au 28 décembre 2024 (219 733 \$ au 30 décembre 2023).

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

14 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Subvention du gouvernement provincial		
Solde au début	1 678 839	2 325 755
Montant constaté aux résultats consolidés	(908 811)	(934 079)
Montant encaissé pour le prochain exercice	<u>720 138</u>	<u>287 163</u>
Solde à la fin	<u>1 490 166</u>	<u>1 678 839</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir des charges du prochain exercice.

15 - AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régime interentreprises

Au cours de l'exercice, l'organisme a versé au régime de retraite interentreprises des cotisations s'élevant à 354 472 \$ (339 615 \$ en 2023) pour tout le personnel participant, couvrant les volets à cotisations définies et à prestations définies.

Congés de maladie et crédits de préretraite

L'organisme a des régimes non capitalisés de congés de maladie et des crédits de préretraite pour les employés et les cadres. Ils sont basés sur le nombre d'années d'ancienneté, le nombre d'années totales prévues au service de l'organisme et le nombre d'employés qui seront toujours à l'emploi de l'organisme au moment de leur départ à la retraite.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Provision pour prestations futures aux employés	284 501	247 075
Montants à récupérer d'employés	<u>(7 455)</u>	<u>(7 455)</u>
	277 046	239 620
Portion à court terme des avantages sociaux futurs, incluse dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	<u>(2 188)</u>	<u>(8 958)</u>
	<u>274 858</u>	<u>230 662</u>

Le coût des avantages sociaux futurs constatés dans l'exercice s'élève à 74 027 \$ (42 386 \$ en 2023). Les paiements en espèces au titre des régimes de congés de maladie et d'allocations de retraite, constitués uniquement de prestations versées aux bénéficiaires, totalisent 36 601 \$ (3 669 \$ en 2023).

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

16 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFÉRENTES À L'ACTIF INCORPOREL

Les contributions reportées afférentes à l'actif incorporel représentent les contributions prélevées conformément aux règlements pour financer le projet de modernisation du logiciel de mise en marché.

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Montants encaissés pour le prochain exercice	<u>2 936 393</u>	<u>2 936 393</u>

17 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La filiale de l'organisme, Porcima inc., a des crédits d'impôt à la recherche scientifique non remboursables pour les dépenses de recherche scientifique et de développement expérimental, qui ne sont pas inscrits aux états financiers consolidés. Ces crédits s'élèvent à 1 033 659 \$ et peuvent être reportés sur une période de 20 ans à compter de la date où ils sont gagnés.

Enfin, la filiale a aussi des dépenses de recherche et de développement s'élevant à 5 203 963 \$ au fédéral et à 4 091 694 \$ au provincial, qui sont susceptibles de réduire les impôts sur les bénéfices des exercices futurs. Aucun actif d'impôts futurs n'a été constaté par la filiale relativement à cet élément.

18 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Union des producteurs agricoles

En tant que syndicat professionnel représentant les éleveurs de porcs de la province, Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles par le fait qu'ils détiennent un intérêt économique dans ce dernier. Un contrat signé par les représentants de l'organisme et de l'Union des producteurs agricoles prévoit les conditions associées à cette affiliation.

L'Union des producteurs agricoles a, entre autres, la fonction de promouvoir, de défendre et de développer les intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des Éleveurs de porcs du Québec.

Équipe québécoise de santé porcine

Les Éleveurs de porcs du Québec ont une influence notable sur l'Équipe québécoise de santé porcine, puisque la représentation de l'organisme au conseil d'administration est de 33 %.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

18 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS (suite)

L'Équipe québécoise de santé porcine a pour but de travailler de concert avec les autorités gouvernementales et les intervenants de l'industrie porcine à la prévention, à la préparation et à l'intervention contre les maladies porcines ciblées, afin d'en minimiser les impacts potentiels sur l'ensemble de la filière québécoise. Il s'agit d'un organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

En plus des opérations entre apparentés déjà mentionnées dans les états financiers consolidés, l'organisme a conclu les opérations suivantes et les a comptabilisées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en découlent :

	2024	2023
	\$	\$
Union des producteurs agricoles		
Charges		
Contributions	969 318	977 245
Services techniques	343 889	370 736
Loyer	349 944	377 030
Équipe québécoise de santé porcine		
Charges		
Assurance de la qualité	146 678	316 627

19 - VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Un montant de charges pour le loyer, les frais d'informatique, le téléphone et les charges administratives de 684 682 \$ (629 106 \$ en 2023) a été ventilé comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Direction générale	55 060	44 123
Vie associative	19 120	13 521
Communications	30 624	13 522
Affaires publiques	7 854	16 368
Affaires économiques et agroenvironnement	66 009	51 239
Finances	73 625	59 068
Assurance de la qualité	58 630	46 258
Recherche	10 314	2 847
Marketing	34 512	41 276
Mise en marché	241 583	254 062
Technologies de l'information	72 435	69 031
Service de gestion des risques du marché	14 915	17 791
	684 682	629 106

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

20 - DÉROGATION AUX NORMES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de l'organisme n'incluent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du Fonds d'administration des paiements anticipés. Si les états financiers consolidés incluaient ce fonds, les postes des états financiers consolidés auraient augmenté (diminué) comme suit :

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
	\$	\$
Situation financière		
Actif		
Encaisse	198 063	114 298
Débiteurs	186 128	267 825
Avances aux éleveurs	<u>26 226 279</u>	<u>28 163 086</u>
	<u>26 610 470</u>	<u>28 545 209</u>
Passif		
Dettes bancaires	26 226 279	28 163 089
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	65 503	42 598
Dû au Fonds Plan conjoint, sans intérêt, un fonds de Les Éleveurs de porcs du Québec	<u>37 528</u>	<u>40 452</u>
	<u>26 329 310</u>	<u>28 246 139</u>
Solde de fonds non affecté	<u>281 160</u>	<u>299 070</u>
	<u>26 610 470</u>	<u>28 545 209</u>
Résultats des activités		
Produits		
Administration	57 463	57 658
Intérêts	<u>1 592 208</u>	<u>1 516 350</u>
	<u>1 649 671</u>	<u>1 574 008</u>
Charges		
Administration du programme	131 127	146 816
Frais d'audit de dossiers	8 531	10 087
Frais d'intérêts	<u>1 527 923</u>	<u>1 475 118</u>
	<u>1 667 581</u>	<u>1 632 021</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(17 910)</u>	<u>(58 013)</u>
Solde de fonds au début	<u>299 070</u>	<u>357 083</u>
Solde de fonds à la fin	<u>281 160</u>	<u>299 070</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

21 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée, exception faite des placements en fonds à revenus fixes canadiens, en fonds à revenus fixes mondiaux, en fonds d'actions canadiennes, en fonds d'actions étrangères et en fonds structurés. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les dépôts sur contrats à terme standardisés, les comptes clients et les placements sous forme de billets remboursables, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme. Les fonds de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

L'organisme offre à ses membres la possibilité de transiger des contrats à livraison différée concernant le prix du porc.

Au 28 décembre 2024, l'organisme avait des obligations selon lesquelles il doit transiger pour 9 792 900 kilos de porc (4 000 kilos en 2023) auprès des éleveurs québécois. Ces contrats sont fixés à des prix s'échelonnant de 233 \$ à 299 \$ (245 \$ en 2023) pour 100 kilos de porc et viennent à échéance de février à décembre 2025. Au 28 décembre 2024, la valeur comptable des contrats à livraison différée comptabilisés à titre d'actif est de 1 270 551 \$ (aucun en 2023) et la valeur comptable de ces contrats comptabilisés à titre de passif est de 3 761 \$ (634 \$ en 2023).

L'organisme a conclu des contrats à terme standardisés à la Bourse de Chicago (LH) pour 9 053 796 kilos (aucun en 2023) afin de réduire au minimum les risques liés aux fluctuations du prix du porc. Ces contrats sont fixés à des prix s'échelonnant de 106,71 \$ à 147,19 \$ (74,02 \$ US à 102,10 \$ US) (114,45 \$ à 148,54 \$ en 2023, soit 84,50 \$ US à 109,67 \$ US) pour 100 livres de porc et viennent à échéance de février à décembre 2025. Au 28 décembre 2024, la valeur comptable des contrats à terme standardisés comptabilisés à titre de passif était de 441 764 \$ en 2024 (aucun en 2023).

Risque de change

Au 28 décembre 2024, l'organisme est exposé au risque de change en raison des dépôts sur contrats à terme standardisés libellés en dollars américains totalisant 3 122 529 \$ (298 740 \$ au 30 décembre 2023).

L'organisme conclut des contrats de change à terme dans le SGRM visant à couvrir partiellement le risque de change auquel l'organisme est exposé et en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à des taux de change déterminés à l'avance.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

21 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Ces contrats de change à terme sont conclus dans le but de fixer le taux de change afférent aux encaissements liés aux ventes des contrats LH. Au 28 décembre 2024, l'organisme avait convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, 24 100 000 \$ (aucun en 2023) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,695 9 \$ US à 0,736 6 \$ US, qui venaient à échéance de mars à décembre 2025. Au 28 décembre 2024, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre de passif est de (766 297 \$) en 2024 (aucun en 2023).

L'organisme conclut des contrats de change à terme en vertu desquels il est tenu de vendre des montants précis de devises à l'avenir à des taux de change déterminés à l'avance. Au 28 décembre 2024, l'organisme avait convenu de transiger, en vertu de contrats de change à terme, 3 099 440 \$ (aucun en 2023) pour des dollars canadiens à des taux variant de 0,701 3 \$ US à 0,728 4 \$ US. Au 28 décembre 2024, la valeur comptable des contrats de change à terme comptabilisés à titre de passif est de 105 504 \$ (aucun en 2023).

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe et à taux variable.

Les dépôts à terme et les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Les facilités de crédit et les placements sous forme de billets remboursables portent intérêt à taux variable et exposent donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

De plus, les fonds de placement exposent aussi indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

L'organisme couvre ses besoins de liquidités en préparant et en surveillant des prévisions détaillées des flux de trésorerie liés à ses activités de fonctionnement, en prévoyant ses activités de placement et de financement ainsi qu'en détenant des actifs pouvant être facilement transformés en encaisse.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Notes complémentaires

au 28 décembre 2024

22 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé à financer des projets à long terme jusqu'en 2028 et à verser une somme minimum de 479 509 \$ à cet égard.

Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 314 548 \$ en 2025, à 110 461 \$ en 2026, à 29 500 \$ en 2027 et à 25 000 \$ en 2028.

De plus, une entente est en cours de reconduction par la société, en collaboration avec quatre entités provenant des autres provinces du Canada, afin de verser à l'organisme Swine Innovation Porc un montant de 0,025 \$ par porc mis en marché par l'organisme. En 2024, cet engagement a représenté une charge de 163 417 \$ (173 771 \$ en 2023). Cette entente est en vigueur jusqu'en mars 2028.

Les Éleveurs de porcs du Québec

Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

	2023			
	Fonds Plan conjoint	Fonds de mise en marché	Fonds de compensation	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Contributions	11 146 564	2 348 960		13 495 524
Contribution du <i>pool</i>		411 919		411 919
Contributions – abattoirs	206 235	206 239		412 474
Contributions spéciales	11 071 175			11 071 175
Contributions – compensation			6 490 415	6 490 415
Service de gestion des risques du marché		105 277		105 277
Magazine <i>Porc Québec</i>	95 348			95 348
Subventions du gouvernement provincial	934 079			934 079
Intérêts et autres revenus de placements	1 026 075	255 631		1 281 706
Autres	105 350	31 723		137 073
	<u>24 584 826</u>	<u>3 359 749</u>	<u>6 490 415</u>	<u>34 464 990</u>
Charges				
Instances décisionnelles	846 251	65 728		911 979
Administration des syndicats	317 026			317 026
Contributions et frais d'affiliation	1 548 546			1 548 546
Contributions – Union des producteurs agricoles	1 007 459			1 007 459
Direction générale	684 147			684 147
Finances	626 874			626 874
Communications	318 677			318 677
Vie associative	221 738			221 738
Affaires économiques et agroenvironnement	1 350 305			1 350 305
Affaires publiques	253 801			253 801
Assurance de la qualité	990 202			990 202
Recherche	486 926			486 926
Marketing	3 346 646			3 346 646
Mise en marché		2 558 268		2 558 268
Technologies de l'information		1 247 050		1 247 050
Service de gestion des risques du marché		241 744		241 744
Frais de compensation			3 577 652	3 577 652
Magazine <i>Porc Québec</i>	146 649			146 649
	<u>12 145 247</u>	<u>4 112 790</u>	<u>3 577 652</u>	<u>19 835 689</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges découlant des activités	<u>12 439 579</u>	<u>(753 041)</u>	<u>2 912 763</u>	<u>14 599 301</u>
Autres éléments				
Gains non réalisés sur les placements	(101 756)	(746 213)		(847 969)
Pertes non réalisées sur les instruments financiers dérivés		146 319		146 319
Frais non récurrents recouverts	(214 621)			(214 621)
Frais non récurrents liés au surplus de porcs	583 244			583 244
	<u>266 867</u>	<u>(599 894)</u>	<u>-</u>	<u>(333 027)</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>12 172 712</u>	<u>(153 147)</u>	<u>2 912 763</u>	<u>14 932 328</u>

Les Éleveurs de porcs du Québec Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	Fonds Plan conjoint		Fonds de mise en marché		Fonds de compensation		2024
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Affecté	Total	
	\$	\$	\$	\$			\$
Solde de fonds (négatifs) au début	(30 429)	12 344 520	(741 378)	2 723 636	2 912 763	17 209 112	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(42 940)	1 052 251	(55 585)	908 931	(1 439 231)	423 427	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	12 320	(12 320)	15 221	(15 221)			
Acquisition de l'actif incorporel	193 326	(193 326)	727 275	(727 275)			
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(183 541)	183 541	(690 466)	690 466			
Virement interfonds (note 6)		(575 979)			575 979		
Solde de fonds (négatifs) à la fin	(51 264)	12 798 687	(744 932)	3 580 537	2 049 511	17 632 539	

Les Éleveurs de porcs du Québec Annexes consolidées

pour l'exercice terminé le 28 décembre 2024

ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS (suite)

	Fonds Plan conjoint		Fonds de mise en marché		Fonds de compensation		2023
	Investi en immobilisations	Non affecté	Investi en immobilisations	Affecté	Affecté	Total	
Solde de fonds (négatifs) au début	\$ 2 254	\$ 139 125	\$ (693 108)	\$ 2 828 513			\$ 2 276 784
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(43 815)	12 216 527	(58 915)	(94 232)	2 912 763		14 932 328
Acquisitions d'immobilisations corporelles	11 132	(11 132)	10 645	(10 645)			
Acquisition de l'actif incorporel	148 569	(148 569)	558 903	(558 903)			
Contributions reportées afférentes à l'actif incorporel	(148 569)	148 569	(558 903)	558 903			
Solde de fonds (négatifs) à la fin	(30 429)	12 344 520	(741 378)	2 723 636	2 912 763		17 209 112